

S'inscrire à la formation de TISF

Inscription en ligne sur notre site

www.irts-fc.fr

Pas de sélection en 2019

Modalités de sélection

- **Epreuve écrite d'admissibilité**
- **Epreuve orale d'admission**

Epreuve écrite d'admissibilité

1 note sur 20 - durée 2h

Cette épreuve est commune aux filières ME et TISF.

Elle permet à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

A partir d'un extrait de texte sur un sujet d'ordre général, le candidat devra rendre compte des idées principales développées, les commenter et les analyser.

Pour être déclaré admis à se présenter à l'épreuve orale d'admission, il faut que le candidat obtienne une note égale ou supérieure à la moyenne soit 10/20.

Epreuve orale d'admission

1 entretien noté sur 20 - Durée 20 min

Cette épreuve permet à l'établissement de formation d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à suivre la formation.

La note de l'épreuve orale constitue la note d'admission.

La moyenne de ces deux notes constitue la note d'admission sur 20.

Se renseigner

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers, votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56

fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant les modalités de sélection

Contactez le service sélection

03 81 41 61 08

03 81 41 61 07

selection@irts-fc.fr

Venez nous rencontrer

Pour découvrir les métiers de l'intervention sociale, l'IRTS de Franche-Comté organise des réunions mensuelles d'information collective, une journée portes ouvertes et participe aux forums d'information régionaux, venez nous rencontrer.

Consultez les dates sur notre site WWW.irts-fc.fr

L'IRTS de Franche-Comté est membre
du réseau UNAFORIS

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Plateforme UNAFORIS
Bourgogne - Franche-Comté

20/11/2018

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Technicien de l'intervention sociale et familiale

Diplôme d'État de niveau IV

Formation accessible aux :

- lycéens / étudiants,
- demandeurs d'emploi,
- salariés,
- apprentis.

Diplôme accessible
par la VAE

irts
FRANCHE-COMTE

IRTS de Franche-Comté
1 rue Alfred de Vigny - Besançon

Le métier

Les TISF effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement.

(...) Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des techniciens de l'intervention sociale et familiale. En appui de ces actes, les techniciens de l'intervention sociale et familiale proposent et transmettent l'ensemble des savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes.

Les TISF ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale. Les TISF conduisent des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat. Les TISF sont, à leur niveau, garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées. Les TISF travaillent prioritairement dans les structures d'aide à domicile.

La formation

Une formation de 2 ans en alternance de septembre 2020 à juin 2022*

- **950 h** de formation théorique réparties en 6 Domaines de formation (DF)
- **1155 h** de formation pratique

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|--|
| Formation théorique 950 h | DF 1 270 h | Conduite du projet d'aide à la personne |
| | DF 2 100 h | Communication professionnelle et travail en réseau |
| | DF 3 150 h | Réalisation des actes de la vie quotidienne |
| | DF 4 150 h | Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne |
| | DF 5 150 h | Contribution au développement de la dynamique familiale |
| | DF 6 130 h | Accompagnement social vers l'insertion |
| Formation pratique 1155 h | } | 33 semaines de stage sur 2 ans |

* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements ...)

Une expérience à l'étranger, un plus dans la formation

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/stagiaire dans son projet.

Les conditions d'accès

Pour s'inscrire à l'épreuve écrite d'admissibilité, aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats titulaires des diplômes suivants sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV
- Baccalauréat
- Lauréats du service civique

Le financement de la formation

- Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF
- Financement personnel

Co-financement possible

Autres possibilités

POST JURY VAE - par la voie de la formation

En cas de validation partielle, vous avez la possibilité de suivre uniquement le(s) DF manquant(s)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Dans le cadre de la FPC, vous pouvez vous inscrire à certains modules de la formation de TISF.